

LE CHAR DE L'ETAT

Un jour, (nous avons entendu raconter cette anecdote en France plus d'une fois) le vénéré cardinal Guibert, archevêque de Paris, recevait la visite de M. Thiers, son compatriote, alors Président de la République. La conversation tomba sur la politique du jour. « Pour moi, disait M. Thiers au cardinal, je suis convaincu que le char de l'Etat, pour s'avancer avec sécurité, doit reposer sur quatre roues bien solides : une bonne armée, une bonne magistrature, une bonne administration, un bon clergé. — C'est vrai, reprit le cardinal, mais ce n'est pas tout ; à ce char, il faut un bon cocher. »

ECOLE D'AGRICULTURE AU LAC ST-JEAN

S. E. le cardinal Taschereau vient d'adresser à son clergé la circulaire suivante :

Archevêché de Québec, 20 novembre 1890.

Monsieur,

Nous avons souvent occasion de déplorer l'émigration croissante de nos Canadiens de la campagne vers les États-Unis.

Voici que se présente un excellent moyen de retenir dans notre province un bon nombre de jeunes gens, en leur faisant enseigner les moyens de cultiver avec plus de profit.

Les Trappistes, qui ont prouvé leur habileté comme cultivateurs, non seulement en Europe, mais aussi près de Montréal et à Antigonish dans la Nouvelle-Ecosse, vont s'établir dans la région du Lac Saint-Jean. Le gouvernement provincial leur accorde cinq mille arpents de bonne terre sur les bords de la rivière Mistassini, à quelques lieues du Lac Saint-Jean. Les Trappistes ne garderont que ce qu'il faut pour leur école d'agriculture et établiront plus tard dans leur voisinage les jeunes gens qui, après avoir été recueillis dans un orphelinat qu'on va fonder bientôt à Chicoutimi, auront montré de l'aptitude pour la culture.

Les Trappistes s'obligent aussi à enseigner de parole et d'action la vraie science agricole à tous les jeunes gens qui leur seront confiés par leurs parents de toutes les parties de la province.